

N°

1832 / MEJ / DJS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

.....

Papeete, le 18 avril 2019

APPEL D'OFFRE Projet «Ori Tahiti 2019»

Acheteur public

La Polynésie française, pour le compte de la direction de la jeunesse et des sports (ci-après désigné par le sigle « DJS »)

Autorité compétente

Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports, Anthony PHEU

Date et heure limite de remise des offres : 29/04/2019 à 11h00

Lieu de remise des offres :

Dépôt au Secrétariat de la Direction de la jeunesse et des sports Située à l'angle de l'avenue Pouvana'a a OOPA et du boulevard Pomare Immeuble TEMATAHOA à Papeete Papeete TAHITI

Ou

Par mail: secretariat@jeunesse.gov.pf

CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRE :

La danse tahitienne est une pratique artistique, sociale et culturelle de Tahiti et des îles de la Société désignée sous le nom de 'Ori Tahiti'. C'est la forme de danse la plus pratiquée dans l'ensemble polynésien. Le 'Ori Tahiti incarne l'identité culturelle tahitienne. Qu'il soit question de danse traditionnelle, de musique et de percussions, d'art oratoire ('ōrero), de chants traditionnels (hīmeme) et de costumes, cette pratique artistique regroupe les modes d'expression culturels les plus forts et les plus vivaces. En substance, le 'ori désigne une forme d'expression collective reposant sur une technique de danse traditionnelle. Cette activité culturelle, physique et athlétique est pratiquée par une large part de la population Polynésienne.

Le 'Ori Tahiti' a gagné une visibilité mondiale durant les dernières années et est maintenant un véritable forum pour les tahitiens et tous les passionnés de la culture afin de partager leurs passions et leurs expériences de la danse, musique, et culture tahitienne à travers leurs présentations.

Le Heiva et la coupe du Monde de 'Ori Tahiti' sont deux évènements Internationaux ou les danseurs d'une dizaine de pays soit trois cents participants concourent. La préparation des danseurs présente toutes les caractéristiques d'une préparation de très haut niveau artistique et sportif qui demande à être optimisée dans un double objectif de performance et de préservation de la santé des danseurs (prévention des blessures).

Par ailleurs, le changement rapide des modes de vie et des pratiques alimentaires en Polynésie française a favorisé le développement des problèmes de surpoids et d'obésité. En effet, l'offre alimentaire propose certains produits contenant plus de sucre, de sel ou encore de matière grasse et l'accessibilité financière aux produits sains est plus difficile. La sédentarité a, par ailleurs, contribué également à l'augmentation des personnes en surpoids. On constate que 70% d'adultes sont en surpoids dont 40% au stade de l'obésité, faisant ainsi du surpoids et de l'obésité la priorité de santé publique en Polynésie française. D'autres facteurs de risque, tels que le tabagisme, l'alcool ou les drogues aggravent également l'état de santé des Polynésiens.

Fort de son ancrage culturel, la danse tahitienne pourrait apparaître comme l'un des premiers leviers à la reprise, ou au démarrage, d'une activité physique qu'elle soit adaptée ou non. Face notamment à des problèmes d'obésité dont la lutte est devenue une véritable cause prioritaire pour les pouvoirs publics de Polynésie française, le 'Ori Tahiti fait figure de candidat prépondérant face à cet engagement. Il ne suffit alors que d'un mouvement à l'individu pour s'intégrer au tableau et se perdre dans l'harmonie d'un groupe qui n'a envers lui aucun jugement de valeur mais qui au contraire chasse au rythme de la chorégraphie la mésestime de soi et les problématiques sanitaires. Discipline à la fois artistique, sociale et culturelle, si sa pratique, des dires de ses adeptes semble concourir à un bien et mieux-être physique et psychologique, son impact sur la qualité de vie et sur les déterminants de santé n'a, à ce jour, pas encore été étudié.

Trois éléments de contexte centraux justifient une étude scientifique portant sur les caractéristiques et les effets de la pratique du ORI Tahiti à la fois chez des experts s'entraînant de façon intensive dans une perspective de compétition mais également chez des patients pratiquants de façon occasionnelle :

- 1/ la popularité de la danse Polynésienne et sa pratique par une large part de la population,
- 2/ la pratique intensive à des fins de confrontation Internationale
- 3/ les problèmes de santé publique liés à l'obésité, au surpoids et au diabète de type 2

Les instances du pays et du conservatoire ont également souhaité investiguer l'expertise de professionnels afin d'étudier de façon approfondie les contraintes mécaniques liées à une pratique prolongée, d'étudier les effets chroniques d'une pratique sur plusieurs semaines/mois, mais également de mettre en lumière les mouvements éventuels qui pourraient, à terme, s'avérer pathogènes et plus particulièrement lorsque l'on prend en charge des enfants dès le plus jeune âge.

Aussi, le gouvernement Polynésien représenté par le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports avec l'accord du ministère de la culture souhaitent réaliser une étude scientifique dont les principaux objectifs sont :

1- Caractériser la pratique de l'ORI Tahiti aux niveaux physiologique, biomécanique et psychologique.

Pour ce premier point, l'enjeu de l'étude est de répondre aux questions suivantes :

- Ou'est ce qui définit le niveau expert des danseurs de 'Ori Tahiti en termes de gestuelle, de mobilisation musculaire et de réponses physiologiques ?
- o Comment optimiser les préparations à des échéances de confrontation Internationales ?

L'étude devra proposer une évaluation des capacités fonctionnelles, musculaires et motrices des danseurs afin d'objectiver leurs qualités musculo-squelettiques ainsi qu'une analyse posturo-dynamique et biomécanique de la gestuelle unique propre à la pratique du 'Ori Tahiti

L'étude devra comparer les qualités des danseurs à celles sollicitées par d'autres pratiques artistiques et sportives de haut niveau.

L'étude portera sur une trentaine de danseurs de haut niveau s'entraînant selon une fréquence de 3 à 8 séances hebdomadaire,

Plus spécifiquement, le gouvernement Polynésien représenté par le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports ainsi que le ministère de la culture seront attentifs aux réponses présentées pour cet appel d'offre, qui devront proposer :

- O Un test spécifique dansé de type triangulaire optimisé en intensité et en durée permettant d'évaluer les réponses ventilatoires, métaboliques et perceptives des danseurs de haut niveau
- o Une évaluation du niveau de condition physique fiable et valide
- O Des tests visant à déterminer la force maximale et la puissance musculaire de l'appareil locomoteur sollicité à différentes vitesses de fonctionnement
- O Des évaluations non-invasives du contrôle autonome cardiaque
- Une analyse de la régulation posturale et de ses adaptations
- o Une évaluation et un suivi de l'état psychologique des sujets.

2- Proposer aux professionnels des orientations concernant la périodisation de la préparation des danseurs associés aux mesures prophylactiques de prévention des blessures.

En se fondant sur les résultats observés à partir du point 1 ainsi que sur une évaluation des contraintes mécaniques liées à la pratique répétée artistique et sportive intensives de haut niveau, l'étude devra fournir aux professionnels, éducateurs et danseurs des informations portant sur :

- O Le recensement des différentes blessures et douleurs des danseurs.
- Le suivi des blessures et l'identification des causes.

- L'analyse du mouvement dansé à partir de l'investigation des savoirs experts des spécialistes de l'activité.
- o L'analyse de l'efficience mécanique et énergétique des mouvements avec et sans fatigue dans un contexte de prévention des blessures et d'optimisation des procédures de préparation.
- o Une analyse du suivi de la charge d'entrainement effectuée à partir d'enregistrements de données non-invasifs.

Ces informations donneront lieu à des préconisations et recommandations basées à des fins de formation des professionnels et éducateurs et un bilan écrit devra être proposé pour chaque danseur. En lien avec le point précédent, l'étude devra identifier une évaluation qualitative et quantitative de la gestuelle unique propre à la danse avec la réalisation d'une fiche technique.

3- Comparer les qualités biomécaniques, physiologiques et psychologiques des experts à celle des patients pratiquants occasionnels.

L'enquête STEPwise de 2010 concernant la pratique d'activité physique chez les adultes en Polynésie française indique que la pratique reste insuffisante et diminue de plus significativement avec l'âge des personnes. En effet, près de la moitié de la population ne pratique aucune activité de loisirs, 40% des personnes ne font aucune activité physique pour se déplacer et 32% ne réalisent aucune activité dans le cadre du travail.

Les raisons de l'inactivité physique sont multifactorielles. Le fait de ne pas pratiquer d'activité physique est lié principalement à un manque de temps, une perception du niveau d'activité physique suffisante et un manque de motivation.

Le bénéfice de la pratique d'une activité physique pour le bien-être et la santé, tant en prévention primaire que tertiaire, n'est pourtant plus à démontrer. Le rapport INSERM 2008 donne d'ailleurs une excellente image des connaissances en la matière.

Il sera attendu de l'étude scientifique qu'elle mette en évidence les différences de réponses physiologiques (condition physique, régulations cardiaques et posturales), métaboliques et biomécaniques au repos et à l'exercice entre deux populations composées respectivement de danseurs pratiquants (30 sujets) et de patients du réseau.

4- Étudier les effets sanitaires répondants à une relation doses-réponses chez les patients pratiquants la danse Tahitienne pendant une longue durée.

En lien avec des laboratoires locaux, l'étude proposera un suivi des marqueurs cliniques et métaboliques liés associés à l'amélioration de la santé des patients diabétiques et obèses. De façon associée il est attendu que soient investigués les habitudes alimentaires et les indices de qualité de vie des patients.

L'équipe en charge du projet devra développer des stratégies innovantes en utilisant les nouvelles technologies, pour mettre en place et maintenir sur le long terme la pratique de l'ORI chez les patients du réseau. Cette approche permettra notamment d'évaluer les variations d'activité physique et de sédentarité grâce à la pratique de la danse Tahitienne dans le temps et l'impact d'une diminution du temps de sédentarité sur la qualité de vie, les performances physiques, les co-morbidités cardiométaboliques. L'hypothèse est que l'utilisation d'un Smartphone avec mesure objectivable de l'activité physique et des habitudes de vie devrait permettre de modifier de façon durable les comportements et favoriser ainsi le suivi de recommandations plus adaptées à cette population en prise en charge tertiaire.

L'étude devra réaliser :

- o l'évaluation systémique des fonctions motrices, posturales et ostéo articulaire des patients afin d'adapter la pratique de l'ORI aux patients du réseau
- o l'impact de 12 semaines de pratique de danse sur les capacités fonctionnelles et l'aspect psychologique et motivationnel des patients.

BENEFICIAIRES DE L'APPEL D'OFFRE:

Chercheurs en sciences du sport, physiologistes spécialistes de mesures en milieu écologique (expertise en sport de haut niveau souhaitée) dont les compétences recoupent l'étude des capacités fonctionnelles, des régulations posturales, du contrôle autonome cardiaque et de la psychophysiologie.